



recensement
agricole
2010

Le recensement agricole 2010

La direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
recherche **des enquêteurs**

Objectif : Assurer la collecte d'informations
auprès des exploitants agricoles par saisie
directe sur ordinateur portable.

Profil :

- disponibilité
- goût du relationnel
- sens de l'organisation et rigueur
- connaissance du milieu agricole
- permis de conduire et véhicule requis

Dépôt des candidatures : Avant le 31 mars 2010

Direction régionale de l'agriculture et de la forêt
SRISE—Recrutement pour le recensement agricole
12 rue Menou - BP 23523 - 44035 Nantes Cedex
Courriel : ra2010.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr
Site internet : <http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr>

Annexe 1

Les candidatures reçues au S.R.I.S.E (Service Régional de l'Information Statistique et Economique) concernent un emploi d'enquêteur de la statistique agricole pour le recensement agricole 2010.

En fonction du profil et des compétences du demandeur, des besoins sur les différentes zones et d'autres critères techniques, le S.R.I.S.E proposera le poste d'enquêteur ou d'enquêteur référent aux personnes retenues.

Poste d'enquêteur :

La durée de travail effective sera de 4 mois. Celle-ci se déroulera au cours de la période d'octobre 2010 à février 2011. C'est la phase de collecte "terrain". La dotation sera d'environ 250 questionnaires pour un temps plein, soit une moyenne de 3 questionnaires par jour ouvrable. Les formations des groupes d'enquêteurs auront lieu sur 3 jours à partir de la fin septembre jusqu'à fin octobre.

La collecte s'effectuera par interview soit au domicile de l'exploitant soit sur son lieu de travail (siège de l'exploitation) avec un micro ordinateur portable fourni par le service.

Chaque enquêteur se verra attribuer une zone d'enquête qui couvrira plusieurs communes limitrophes à celle de son domicile. Compte tenu de la variabilité du nombre d'exploitations agricoles par commune, certaines zones ne comprendront que peu de communes (les distances de déplacement seront ainsi réduites). D'autres zones, au contraire, contiendront plus d'une dizaine de communes. Pour ces dernières, il faut compter un rayon de déplacement d'environ 20 km maximum.

Compte tenu des éléments en notre possession actuellement (janvier 2010) le prix d'un questionnaire dûment complété devrait être de 25 €. Ce prix contient une part de remboursements forfaitaires qui n'est pas soumise à cotisations sociales, ce sont principalement des remboursements de frais de déplacement. D'autre part il intègre la rémunération du travail (base salariale) soumise à cotisations salariales et patronales. La part de remboursement de frais équivaut à environ 50 %.

Hors rémunération liées aux séances d'instruction, sur les 4 mois de collecte, la rémunération brute mensuelle d'un « enquêteur » devrait être proche de 1 400 € au titre des questionnaires collectés (pour une dotation moyenne de 250 questionnaires sur les 4 mois de collecte).

Compétences requises :

Une bonne connaissance du milieu agricole, des notions de calcul (poids, surfaces, conversions des unités...) et de l'informatique sont requis. L'enquêteur devra posséder de bonnes qualités relationnelles, d'adaptation et d'organisation. Il devra appliquer les instructions qui lui seront données.

Moyen requis :

Disposer d'un véhicule.

Etre disponible sur la période à plein temps ou l'équivalent d'un trois quarts temps.

Poste d'enquêteur « référent » : le référent est avant tout un enquêteur, mais un enquêteur particulier.

Les enquêteurs « référents » Ils seront formés dès septembre 2010. Prévoir une semaine disponible dont 3 jours de formation intensive. Chaque "référent" aura environ 3 à 4 enquêteurs à « tutorer ». Le « référent » participera à la formation de son groupe d'enquêteurs sur au moins une des trois journées de la formation de son groupe. Cette participation à la formation des enquêteurs sera rémunérée.

La charge d'un « référent » à plein temps devrait pouvoir être supérieure, si le « référent » le souhaite, à celle d'un enquêteur standard, de l'ordre de 300 à 350 questionnaires.

Chaque « référent » se verra attribuer une zone d'enquêtes qui couvrira plusieurs communes limitrophes à celle de son domicile. Compte tenu de la variabilité du nombre d'exploitations agricoles par commune, certaines zones comprendront peu de communes (les distances seront ainsi réduites). D'autres zones, au contraire, contiendront plus d'une dizaine de communes. Pour ces dernières, il faut compter un rayon de déplacement d'environ 20 km maximum.

Par ailleurs le « référent » sera amené à se déplacer sur les zones des enquêteurs dont il assure le tutorat, ce qui nécessitera une mobilité géographique élargie aux zones de ses enquêteurs :

- le tutorat consiste en l'accompagnement des enquêteurs sur leurs premiers questionnaires (environ 3 à 5 questionnaires par enquêteur).
- le « référent » sert de contact privilégié pour répondre (téléphone, messagerie, ...) à des questions d'ordre méthodologique ou conceptuel (compréhension du questionnaire, explication d'une alarme qui se déclenche lors de la saisie et solution pour résoudre le problème), appui au mode opératoire et organisationnel.
- il pourra être appelé à lever des « refus de réponse » de la part des enquêtés et réaliser des « questionnaires complexes », c'est à dire des exploitations présentant un profil particulier.

Pour ce travail supplémentaire il sera rémunéré forfaitairement pour le temps passé à répondre aux enquêteurs par téléphone (environ le prix de 10 questionnaires par mois soit de 250 € à 280 € brut mensuel). Il sera également rémunéré pour les questionnaires réalisés en accompagnement.

Le « référent » signale le résultat de ses accompagnements qui peuvent susciter une formation additionnelle de l'enquêteur. Le « référent » ne contrôle pas les questionnaires réalisés par « ses » enquêteurs. Sur les 4 mois "terrain", il faut compter 4 journées (ou 8 demi-journées) de réunion avec les agents de l'administration et les enquêteurs.

Compte tenu des éléments en notre possession actuellement le prix d'un questionnaire dûment complété devrait être de 25 € brut. Ce prix contient une part de remboursement forfaitaire de frais de déplacement qui n'est pas soumise à cotisations, et d'autre part la rémunération du travail (base salariale) soumise à cotisations salariales et patronales. La part forfaitaire de remboursement de frais équivaut à environ 50 %.

Hors rémunération liées aux séances d'instructions, sur les 4 mois de collecte, la rémunération brute mensuelle d'un « enquêteur référent » devrait être proche de 1 700 € au titre des questionnaires collectés (pour une dotation moyenne de 300 questionnaires sur les 4 mois de collecte) montant auquel il faut ajouter 250 € mensuel pour la fonction d'enquêteur référent.

Compétences requises :

Une bonne connaissance du milieu agricole, des notions de calcul (poids, surfaces, conversions des unités...) et de l'informatique sont requis. Le « référent » devra posséder de bonnes qualités relationnelles. Il devra faire preuve de pédagogie et avoir une maîtrise parfaite des instructions et des procédures liées au Recensement de l'Agriculture. Des qualités d'adaptation et d'organisation sont évidemment nécessaires.

Moyen requis :

Disposer d'un véhicule.

Etre disponible sur la période à plein temps ou l'équivalent d'un trois quarts temps.

3 - Disponibilités prévisibles entre septembre 2010 et février 2011

(répondre à cette rubrique en estimant votre disponibilité future avec les éléments dont vous disposez à présent)

Serez-vous disponible à **Temps Plein** du 1er septembre 2010 au 15 février 2011 ?

Oui Non ne sait pas

Si « non » ou « ne sait pas » :

remplir le tableau suivant en indiquant le nombre jours de disponibilité par mois que vous pensez pouvoir mobiliser dans le cadre de votre future activité d'enquêteur de la statistique agricole

Septembre 2010	octobre 2010	novembre 2010	décembre 2010	Janvier 2011	Février 2011

attention pour chaque case du tableau répondre soit **en nombre de jours ouvrables disponibles** (avec un mois = 20 J.O) soit avec la **codification suivante** : **TP** pour temps plein, soit 20 jours ouvrables (à 8h /jour) / **3/4** pour 15 jours ouvrable (à 8 h / jour) / **1/2** pour 10 jours ouvrables (à 8 h / jour) / **1/4** pour 5 jours ouvrables (à 8 h / jour) / **ND** pour non disponible sur le mois (vacances, autres, ...).

Envisagez-vous de travailler le samedi ? Non Oui ne sait pas

Observations éventuelles :

4 - Expérience d'enquêteur

Avez-vous déjà exercé le métier d'enquêteur pour des enquêtes statistiques ?

Non Oui

Si oui, pour le compte de qui ? (*plusieurs réponses possibles*)

pour le compte d'une direction départementale ou régionale du Ministère de l'agriculture

pour le compte de l'Insee

pour le compte d'un autre organisme (Sofrès, ...)

Indiquez les années où vous avez exercé la fonction d'enquêteur statistique et l'organisme concerné :

5 - Pratique informatique

Savez-vous utiliser un micro-ordinateur de bureau ou portable ? Non Oui

5-1 Si oui, dans quel cadre ? :

professionnel

familial

autre (précisez) _____

5-2 à quel rythme utilisez-vous cet outil ?

tous les jours ou presque

de temps à autre

à titre exceptionnel

5-3 pour quel usage ? (plusieurs réponses possibles)

Internet

bureautique

loisirs – jeux

gestion domestique (loyer, compte bancaire, factures,)

autre (précisez)

5-4 Internet

Possédez vous une (ou plusieurs) messagerie électronique (mél ou mail) ? Non Oui

si oui :

i - | _____ | @ | _____ |

ii - | _____ | @ | _____ |

iii - | _____ | @ | _____ |

Indiquez éventuellement l'adresse URL de votre « blog » ou de votre « site internet » personnel :

5-5 le cas échéant, veuillez indiquer les logiciels que vous utilisez le plus couramment :
